

DEMANDE D'ARRÊTE POUR UNE ENTREE CHARRETIERE (BATEAU)

Nom et prénom du demandeur (propriétaire/riverain) :.....
Adresse :.....
Téléphone et courriel :.....
Adresse des travaux :.....
Numéro d'autorisation d'urbanisme (1) :..... Dossier accepté le :

Demande l'autorisation de créer / modifier / supprimer une entrée charretière (rayer les mentions inutiles).

Conformément au règlement de voirie en vigueur sur la ville, si vous vous situez :

Dans le Parc de Maisons Laffitte	Dans le centre-ville ou le Petit Parc de Maisons Laffitte
Demande spécifique à télécharger sur le site de l'Association Syndicale du Parc www.parcmaisonslaffitte.org . Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter l'ASP située 13, avenue Cuvier au 01 39 62 01 50 ou asp@parcmaisonslaffitte.org .	Les travaux seront réalisés au frais du demandeur sous la direction de la commune. Le demandeur s'engage à régler le devis présenté, qu'il aura préalablement signé.

(1) Joindre l'autorisation d'urbanisme signée

RESPECT DES DROITS INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les renseignements fournis sont nécessaires au traitement de votre demande. Ils font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la ville de Maisons-Laffitte destiné à assurer le suivi des entrées charretières, dont la base légale est l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Les informations sont conservées pendant 5 ans. Elles sont destinées aux agents de la ville chargés de la gestion des entrées charretières et aux différents organismes partenaires concernés par l'autorisation (Association Syndical du Parc, communauté d'agglomération...)

Pour exercer vos droits Informatique et Liberté (droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à la limitation), vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des données de la Ville en écrivant à dpo@maisonslaffitte.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Date de la demande :

Signature du demandeur :